

**Séance ordinaire du Conseil de Prévost
 du 10 juin 2024**

À peine une douzaine de citoyens étaient présents; par contre plusieurs personnes sont assidues sur le réseau Facebook. Le vérificateur de la Ville déposa son rapport pour l'année 2023. Nous y apprenons que les revenus ont été de 25 013 672 \$ et une belle surprise fut dévoilée: un surplus d'opérations de 1 535 891 \$.

Le citoyen Yvon Blondin interrogea le maire à la période de questions sur ce point; pourquoi avec un surplus de 1 million et demi en 2023, alors que les contribuables ont eu à subir une augmentation de la taxe foncière à hauteur de 8,9% en 2024? La réponse est que le surplus ne pouvait être utilisé avant que le vérificateur

l'authentifie et aussi qu'un certain nombre de revenus ont été plus importants que prévu, tels que les revenus de mutation immobilière et les revenus d'intérêts. La bonne nouvelle, c'est qu'une somme de 1 M \$ a été déposée dans un fonds d'excédents de fonctionnement pour l'année 2025 et qu'elle servira à diminuer le fardeau fiscal des contribuables.

Nous aurons droit en 2025 à un nouveau rôle d'évaluation pour les années 25, 26 et 27. De nouveaux secteurs, catégories, et sous-catégories pour immeubles non résidentiels, seront appliqués pour déterminer les nouveaux taux de taxation. Les services du vérificateur s'élèvent à 23 000 \$.

Le remplacement de deux pontceaux du ruisseau Marois sur la rue Principale près de l'ancien terrain de golf, qu'on appelle parfois la côte croche, s'élèvera à 4 734 355 \$. Des subventions s'y rattacheront.

La firme Denexo s'est vue octroyer la vidange de l'étang n° 1 de la station d'épuration des eaux pour la somme de 383 872 \$.

De concert avec l'Union des municipalités du Québec (UMQ), une étude sera faite sur la décarbonation des bâtiments appartenant à la Ville de Prévost. Rappelons que l'UMQ a mis sur pied un service d'accompagnement aux Municipalités dans la décarbonation efficace des parcs de bâtiments et de véhicules municipaux.

D'une durée de cinq ans, une entente fut signée avec le club de soccer FC Boréal. Rappelons que le FC Boréal est le club de soccer unifié des villes de Prévost, de Saint-Colomban, de Sainte-Adèle, de Saint-Hippolyte et de Saint-Sauveur qui travaillent conjointement à la réalisation des différentes activités de soccer et communautaires.

Période de questions

Monsieur Gilles Raymond, de la rue Guénette, demande quand la route 117, entre la rue de la Station et la limite de Sainte-Anne-des-Lacs, sera refaite. La réponse du maire est que l'an prochain, le pont qui traverse la rivière du Nord devrait être refait et,

qu'en même temps le bitume de cette section serait remplacé.

Monsieur Germain Richer, du Domaine des Montagnards et ex-maire de Prévost, demande à la Ville d'appliquer son règlement sur le démantèlement des abris Tempo à Prévost, car plusieurs ne s'y conforment pas. Monsieur Richer exprima son opinion sur le projet de regroupement des Office municipal d'habitation des Laurentides et Office municipal des Hautes-Laurentides (Mont-Laurier). Son avis est qu'il s'y oppose, car il craint que la Ville ne perde des pouvoirs décisionnels. La conseillère Michèle Guay a répondu que le regroupement vise à offrir un meilleur levier plus fort par rapport à d'autres regroupements du genre: le but étant de créer un office qui regrouperait à peu près mille logements et qui donnerait un pouvoir d'achat et de négociation accru. Rappelons que le projet de l'Office municipal d'habitation des Laurentides regrouperait les Offices municipaux d'habitation suivants: Hautes-Laurentides, Pays-d'en-Haut, Prévost, Saint-Hippolyte, Sainte-Sophie, Saint-Colomban et Saint-Jérôme.

Monsieur Alex Cantin, de la rue des Trilles, revient à la charge avec le projet de parc canin, la réponse de monsieur Germain est que ce projet est à l'étude et qu'il cherche à déterminer l'endroit le plus pertinent.

Yvon Blondin questionna monsieur le maire sur les travaux de carottage sur le site du futur pont qui devrait être érigé en face de l'épicerie Métro. La réponse est que ces travaux font suite au mandat que la Ville a octroyé à une firme d'ingénierie pour une étude de sol préalable à la construction d'un pont.

**NATURELLEMENT
 Avec vous depuis 2009**

Un cimetière naturel et un lieu funéraire unique au Québec.
 À travers une mission humaine, nous offrons beaucoup plus que des services funéraires traditionnels.

Chacune de nos actions vise à vous offrir de l'apaisement et la tranquillité d'esprit. Une équipe attentionnée, à l'écoute de vos besoins.

Services funéraires complets | Cérémonie | Exposition | Crémation | Rapatriement

LES SENTIERS
 CIMETIÈRE NATUREL / SERVICES FUNÉRAIRES

MAGNUS POIRIER 100 ANS
 5 GÉNÉRATIONS

2480, boul. du Curé-Labelle, Prévost | 450 565-6464 | lessentiers.ca
 24 heures sur 24 | 7 jours sur 7

Il existe de nombreuses raisons pour consulter en chiropratique

- Mal de dos
- Mal de cou
- Maux de tête
- Douleurs dans les bras, engourdissements
- Maux d'oreille à répétition
- Sciaticque
- Douleurs dans une jambe

CENTRE CHIROPRATIQUE VITALITÉ

Technique douce

sont des exemples...

Consultez pour un examen approfondi, un diagnostic et des conseils sur les traitements

Prenez rendez-vous:
450-224-4402

2894, boul. Curé-Labelle
 bureau #104, Prévost J0R 1T0

D^{re} Isabelle Cazeaux
 Chiropraticienne D.C.